



Pommier / Poirier

N°14
12/07/2018



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin

sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°14
du 12/07/2018 »*



Edition Zone Limousin

Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Tavelure** : Le risque de contamination secondaire pourra être élevé sur le végétal lors des prochaines pluies orageuses dans les parcelles contaminées.
- **Feu bactérien** : Conditions climatiques favorables à la bactérie.
- **Carpocapse** : Fin du 1^{er} vol et début du 2nd vol. Période à risque des pontes à partir de mi-juillet et des éclosions vers le 25 juillet.
- **Punaises phytophages** : Période de risque en cours si présence et dégâts en 2017.
- **Acariens rouges** : Période à risque en cours.

Poirier

- **Psylle du poirier** : Pontes et éclosions de la 3^{ème} génération en tous secteurs.
- **Feu bactérien** : La pousse est une période de forte sensibilité.

Pommier

• Stade phénologique

Pour **Golden**, variété principale cultivée sur la zone Limousin, **le calibre moyen des fruits sur bois de 2 ans et brindilles couronnées est variable** selon les vergers (irrigués ou pas) et les zones de précocité :

- ✚ **50 à 60 mm en secteurs tardifs ;**
- ✚ **55 à 65 mm en secteurs précoces.**

Des brûlures sur fruits sont régulièrement observées.



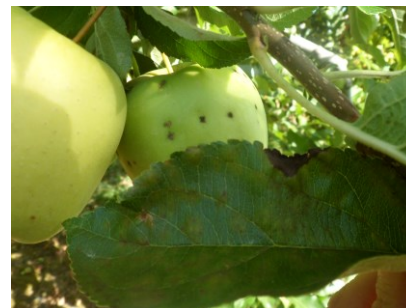
(Crédit photos : FREDON Limousin)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Sur l'ensemble du bassin de production, la pression tavelure en verger est moyenne.

Dans de nombreux vergers, on observe des taches issues de contaminations secondaires. Le taux d'infestation sur feuille est variable d'une parcelle à une autre mais globalement faible. En vergers fortement infestés, on note la présence de fruits tavelés, notamment dans les grappes de fruits et/ou en tête des arbres.



Taches de tavelure sur feuilles et sur fruits
(Crédit photos : FREDON Limousin)

Evaluation du risque

Le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. **Ce risque pourra être élevé pour les parcelles tavelées avec les épisodes orageux annoncés à partir du début de semaine prochaine.**

Surveiller de très près l'état sanitaire de la végétation.

L'évaluation de la présence de taches de tavelure d'une parcelle passe par l'observation d'au moins 100 pousses représentatives (en regardant chaque feuille de la pousse) jusqu'à trouver une première tache. **Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.**

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée :

- ✚ **Si $P \geq 80$: absence de pression ;**
- ✚ **Si $P > 40$ (ou > 80 pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;**
- ✚ **Si $P > 20$ (ou > 40 pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;**
- ✚ **Si $P < 40$ pour 2 pousses tavelées : pression forte.**

Mesures prophylactiques : la taille en vert en éliminant les gourmands les plus vigoureux (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.

• Feu bactérien

Evaluation du risque

Les conditions climatiques annoncées pourraient être favorables aux infections.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous)

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

***Erwinia amylovora*, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).**

Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire des parcelles atteintes doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation de la DRAAF et la maladie impérativement éradiquée.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

• Maladies de l'épiderme

Eléments de biologie

Ces maladies cryptogamiques occasionnelles provoquent une altération de l'épiderme sans induire de pourriture. Les infections se manifestent généralement en fin de saison mais sont induites beaucoup plus tôt (dès la chute des pétales). Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

- ✚ **La maladie de la suie** provoque des plages noires superficielles qui ne s'éliminent pas au brossage, contrairement à la fumagine.
- ✚ **La maladie des crottes de mouche** se caractérise par des petites taches rondes groupées en amas qui sont bien incrustées dans l'épiderme mais ne se développent pas dans la chair.

Evaluation du risque :

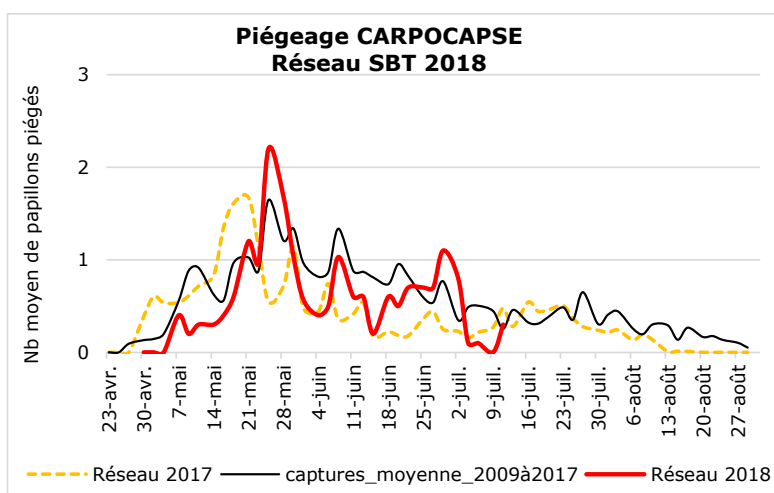
Dans les parcelles sensibles (notamment en vergers peu ventilés et mal éclaircis) présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

• Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent une hausse des captures du 20 juin au 2 juillet ; ceci pourrait s'expliquer par :

- le retour des conditions climatiques sèches et chaudes qui sont favorables aux émergences du carpocapse,
- le changement de la capsule,
- le début des émergences de la 2nde génération de papillons qui se croise avec la fin de la 1^{ère} génération.



Données du modèle

Les prévisions ci-dessous sont calculées avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (16 à 19°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir.

La situation de la première génération du carpocapse est ainsi estimée au 12 juillet :

- ✚ Fin du 1^{er} vol. **Le 2nd vol est en cours ou proche de l'être** (14 – 16 juillet) selon les secteurs. Le pic de vol devrait se situer dans la dernière décade de juillet.
- ✚ Secteurs précoces (bassin d'Objat) : les pontes devraient débuter à partir du 10 – 15 juillet et les éclosions à partir du 17 – 23 juillet.
- ✚ Situation de plateau (Lubersac), plus représentative du verger limousin : les pontes devraient débuter à partir du 18 – 22 juillet et les éclosions à partir du 27 - 31 juillet.

Evaluation du risque :

La période de risque élevé des pontes débutera avec leur intensification à partir du 14 - 18 juillet en secteurs précoces et du 22 - 26 juillet en secteurs tardifs.

La période de risque élevé des éclosions débutera avec leur intensification à partir du 20 - 26 juillet en secteurs précoces et du 1 – 5 août en secteurs tardifs.

Des observations sur 1 000 fruits sont réalisables sur vos parcelles avec une attention particulière portée sur les bordures, en tête des arbres et au point de contact entre fruits, car les piqûres y sont plus fréquentes. Ces observations devront porter sur au moins 50 arbres dont 15 en bordure par parcelle homogène de 1 à 2 ha, sur l'ensemble de la surface.

⇒ **Seuil de dégâts acceptables en fin de 1^{ère} génération : 3 à 5 fruits perforés pour mille.**

Il est également possible de poser 40 bandes-pièges par parcelle autour des troncs (30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordures), pour dénombrer les larves de carpocapse fin octobre. Ces bandes peuvent être placées **jusqu'à fin juillet** sans inconvénient car les premières larves descendues évoluent toutes en papillons de seconde génération. Mais au-delà, une partie de la population sera « perdue », donc en ce cas l'estimation des populations « à la parcelle » sera fatalement sous-estimée.

⇒ **Le nombre moyen de larves piégées par bande situe le risque pour l'année suivante :**

- ✚ < 1 larve : population faible
- ✚ 1 à 5 : risque significatif
- ✚ > 5 : risque de population et dégâts importants

- **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

Observations du réseau

On note une augmentation de la population d'acariens rouges dans certains vergers. Dans les cas de fortes populations, le bronzage du végétal est alors observé, ce qui pourrait perturber le développement des fruits.

Evaluation du risque

Période d'évolution en cours. Les conditions chaudes et sèches pourraient perturber l'équilibre entre le ravageur et ses auxiliaires.

Evaluez régulièrement les populations dans vos parcelles.

Seuil indicatif de risque atteint si 60% des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile. En présence des phytoséiides (*Typhlodomus pyri*) (au moins 30% de feuilles occupées), le seuil peut être porté jusqu'à 80%.

Poirier

- **Psylle (*Cacopsylla pyri*)**

Observations du réseau

Les observations réalisées en parcelles de référence montrent la présence d'adultes de 3^{ème} génération ainsi que de nombreux œufs et quelques jeunes larves, notamment en secteurs précoces.

On note la présence de miellat et de fumagine sur les pousses fortement colonisées (1 à 10 % des pousses colonisées).

Evaluation du risque

La gestion de ce ravageur n'est plus envisageable.

- **Feu bactérien**

Observations du réseau

Des symptômes ont été détectés en vergers de poiriers sur le secteur d'Allasac.

Evaluation du risque

La période de pousse active (sortie de nouvelles feuilles) est une période de forte sensibilité au feu bactérien. **Les conditions climatiques annoncées pourraient être favorables aux infections.**

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".